



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

RAPPORT N° 18.04.07 – Stratégie Régionale pour la Culture Scientifique, Technique et Industrielle en Région Centre-Val de Loire

Intervention de Nadine BOISGERAULT

Monsieur le Président, Chers collègues,

En 1791, la déclaration des Droits de la femme et de la Citoyenne stipulait dans son article premier que « la femme nait libre et égale à l'homme » en droit. Cette déclaration ne fut jamais votée ; son auteur Olympe de Gouges fut guillotiné, et les femmes écartées du pouvoir. Sous Napoléon, le code civil de 1810 basé sur le droit romain mettait la femme sous l'autorité du mari. Il a fallu attendre 1958 pour que les droits de la femme dans la famille soient reconnus.

En un demi-siècle, la vie des femmes a été bouleversée. Loin de se contenter d'élever les enfants et de tenir la maison, les femmes travaillent et presque toujours elles vivent dans l'ombre des hommes. Aujourd'hui et ce depuis 1965, elles s'investissent dans des métiers voici encore peu, considérés comme masculins ; elles restent pourtant désireuses d'avoir une vie de couple et de mère.

Parmi les enjeux et finalités de la culture scientifique, technique et industrielle, vous rappelez à juste titre l'enjeu éducatif : former les jeunes et les éclairer sur les choix d'orientation.

Je voudrais aborder la question des filles et des sciences. Au lycée, les filles sont plus brillantes que les garçons et obtiennent plus souvent le baccalauréat avec une mention « bien » ou « très bien » notamment en série « S ». Ensuite, elles s'évaporent des filières scientifiques et des écoles d'ingénieurs.

A l'université, la parité est respectée, avec même un léger avantage, mais elles sont regroupées dans des filières très spécifiques : 84 % dans les formations paramédicales et sociales, 70 % en lettres et sciences humaines, moins de 40 % en sciences (STAPS comprises), 30 % dans les classes préparatoires, dans les écoles d'ingénieurs, elles progressent très lentement passant de 15 % en 1985 à 29 % en 2015 : à ce rythme la parité dans les écoles d'ingénieurs ne sera atteinte que dans 50 ans environ.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Puisqu'il s'agit de mettre en œuvre des politiques de formation et de développement des vocations scientifiques, il convient, dans cette dynamique, de cibler particulièrement l'accès des filles à ces études. Est-il admissible que la société française se prive encore un demi-siècle de la moitié de ses ressources intellectuelles potentielles dans le domaine scientifique.

Différentes études, tels l'IEPP, l'institut Montaigne, le DEPP, mettent en évidence une affaire d'autocensure qui se construit progressivement tout au long de la scolarité : les parents, les enseignants et tous les agents du système éducatif. Camille Froidevaux-Metterie dit : « les hommes se contentent de 60 % des compétences nécessaires pour postuler à une fonction importante, quand les femmes exigent d'elles-mêmes d'en avoir 120 % : l'autocensure n'est qu'un facteur parmi tant d'autres qui décourage les femmes à s'affirmer dans cette vocation.

Le mal est donc plus profond. Il faudra faire évoluer les mentalités et changer l'idée que l'on se fait des disciplines scientifiques, corriger les inégalités salariales persistantes et le jeu subtil des constructions de carrières.

C'est pourquoi nous suggérons d'inscrire dans la stratégie régionale de culture scientifique un volet spécialement dédié à la lutte contre l'autocensure des filles vis-à-vis des études et des cursus scientifiques.

